Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1937)**

Heft 16

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

63e année — 31 juillet 1937 — N° 16

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; *Vaud :* MM. C. Butticaz, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; J. Calame, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny ; Haenny, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. Demierre, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm. : 20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; A. Stucky, ingénieur.

SOMMAIRE : *La rénovation de l'amenée des eaux des Avants à Vevey-Montreux*, par M. Ch. Herter, ingénieur, Directeur du Service des Eaux Vevey-Montreux. — *Concours pour les motifs de sculpture destinés au quai Turrettini, à Genève* (suite et fin). — Sociétés : *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — Bibliographie. — Carnet des concours. — Nouveautés - Informations.

La rénovation de l'amenée des eaux des Avants à Vevey-Montreux,

par Ch. HERTER, ingénieur,
Directeur du Service des Eaux Vevey-Montreux.

Les eaux potables alimentant la région de Vevey-Montreux proviennent essentiellement de sources situées en des points et à des altitudes très divers. La distribution s'étend du niveau du lac Léman, cote 380, à la hauteur des pâturages et des dernières habitations, cote 1300.

Les premières installations, datant de 1868, ne comprenaient que les deux sources importantes des Avants et de Cheset, aux cotes respectives de 1005 et de 743, amenées au moyen de conduites en ciment moulé sur place ou en fonte. Les besoins de l'époque ne dépassaient pas 4000 l/min. ; malgré cela, on dimensionna l'adduction des Avants pour un débit de 6500 l/min. à écoulement libre, débit qui a été suffisant jusqu'en 1912.

A ces premiers ouvrages sont venus s'en ajouter d'autres, notamment sous l'impulsion de l'ancien directeur, M. *Ch. Panchaud*, ingénieur. Les nécessités de la consommation obligèrent à l'acquisition de nouvelles sources, la construction d'amenées importantes et la création de réservoirs.

Mais les installations de 1868 demeurent encore en service; malgré les agrandissements, la conception générale du début n'est pas modifiée. La région veveysanne, éloignée des sources, reste soumise aux caprices de la consommation montreusienne. Il avait fallu naturellement diviser la distribution générale en zones suivant les nécessités ; mais l'exploitation exigeait des réglages nombreux et des pertes d'eau souvent considérables. Enfin les ouvrages se dégradaient, fig. 3, après avoir vaillamment supporté plus de 60 années de service, d'où frais d'entretien souvent onéreux. Les fig. 1 et 2 montrent la distribution et l'adduction dans la région supérieure de Montreux, avant les travaux de rénovation.

Ceux-ci ont été exécutés sur la base d'un projet d'ensemble désigné sous le nom de « Rénovation de l'amenée des Eaux des Avants ». Nous avions au préalable procédé, en 1933 et 1934, à la reconstruction d'un autre réseau, celui des Verreaux, entre les cotes 1000 et 1400, complétant ainsi les travaux d'extension de 1931. Le trop-plein des Verraux est recueilli dans la chambre de mise en charge des Avants, point de départ de la grande adduction, objet du présent article.

Les idées directrices du projet sont les suivantes :

Indépendance complète des deux grandes régions de consommation veveysanne et montreusienne.

Remaniement des zones sans création de réservoirs importants, en s'appuyant sur l'artère principale : la nouvelle conduite d'amenée à construire.

Alimentation en cascade avec pression statique en haut et en bas des zones de 5 et 12 atmosphères respectivement.

Simplicité et économie, mais automaticité complète sans appareils spéciaux. La technique des réducteurs de pression est exclue. Contrôle des débits par déversoir en